



Genève, le 21 juin 2016

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du Département de l'environnement, des transports,  
et de l'agriculture (DETA) et du Fonds mondial**

**Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme  
est à l'honneur de la Vigne des Nations 2016 !**

**Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a été honoré ce jour lors de la Vigne des Nations 2016. Cette consécration symbolique s'est déroulée au Signal de Bernex en présence de M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports, et de l'agriculture (DETA), Mme Marijke Wijnroks, cheffe de cabinet du Fonds mondial et M. Cyril Huguenin, maire de Bernex. L'Etat de Genève dédie chaque année « la Vigne des Nations » à une organisation internationale dont les activités contribuent à renforcer la vocation internationale de Genève.**

« Nous sommes honorés de cette distinction et extrêmement reconnaissants du soutien des autorités suisses au Fonds mondial et à sa mission de mettre fin aux épidémies de sida, tuberculose et paludisme », a souligné Mme Marijke Wijnroks lors de la cérémonie des effeuilles.

Par cette cérémonie symbolique, la République et Canton de Genève souhaite marquer sa reconnaissance au Fonds mondial pour son engagement en faveur de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi qu'au renforcement des systèmes de santé à travers le monde et son attachement à la Genève internationale. Cette dédicace prend une signification particulière puisqu'elle intervient quelques jours après la pose de la première pierre du « campus santé » au Grand-Saconnex, qui abritera les nouveaux locaux du Fonds Mondial ainsi que plusieurs organisations partenaires actives dans le secteur de la santé.

«Le Fonds mondial fait partie intégrante de la Genève Internationale et nous sommes fiers qu'ils aient choisi notre canton pour pérenniser leurs activités», a expliqué M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture.

Depuis la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation des Nations Unies en 1995, le Conseil d'Etat a décidé de dédier, chaque année, un des parchets de son domaine viticole à la Genève internationale, en le baptisant *La Vigne des Nations*. La tradition d'honorer une organisation internationale de manière symbolique en lui offrant la cuvée issue de cette vigne est aussi l'occasion de rappeler que Genève est une terre agricole fertile qui aime tisser des liens entre sa ville et sa campagne.

**« Le Domaine de la République et canton de Genève »**

**Des effeuilles en rouge et blanc !**

Suite à l'épisode de grêle de 2014 et en raison de l'âge avancé de la vigne sur la parcelle dédiée à la Vigne des Nations, le Pinot gris et le Pinot blanc ont été arrachés pour laisser place au Gamaret, un cépage rouge suisse et naturellement résistant à la pourriture. Symbole du lien entre le terroir genevois et la Genève internationale, le Gamaret et le Chardonnay sont donc à l'honneur des cérémonies d'effeuilles !

"Le Domaine de la République et canton de Genève" a été constitué, en 1971, suite à la donation du pépiniériste Louis-Frédéric Eckert, comprenant un vignoble de 4,6 hectares situé sur la commune de Bernex.

Le domaine, remplit deux missions particulières : la réalisation d'essais et la production de vins de haut rang. Les essais visent principalement à développer l'innovation et la qualité des vins de Genève et à promouvoir des méthodes de culture respectueuses de l'environnement. Le domaine contribue ainsi à l'amélioration des sélections variétales, en testant plus de 20 cépages différents. Dès 1991, il a joué un rôle de pionnier en conduisant ses vignes selon les principes de la production intégrée. Son dernier né « Bastian » est issu du nouveau cépage Divico, naturellement résistant aux principales maladies de la vigne.

Les vins du Domaine de la République et canton de Genève sont également disponibles pour le public à la dégustation et à la vente, à la Maison du terroir à Lully (Bernex).

**Pour plus d'informations :**

[www.ge.ch/vignoble](http://www.ge.ch/vignoble)

**Pour tout complément d'information :**

M. Alexandre de Montmollin, Directeur, Direction générale de l'agriculture (DETA), tél. 022/388.71.33